

# COMMUNE DE JAILLANS

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 29 avril à 19h, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de ROBERT Isabelle, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Quorum à atteindre : 8

Présents : 12

Votants : 15

Pouvoir : 3

Date de la convocation : 23/04/2019

**Présents** : Isabelle ROBERT, Jean-Noël FOURNAT, Philippe AROD, Gérard SERRADURA, Céline ACTON, Myriam PEYSSON, Jacques DILLMANN, Patrice CLAVAISSON, Régine ROIBET, Pierre-Olivier MACHON, Christophe VALLA, Alain BONNET.

**Absent(s)excusé(s)** : Annick VINCENT donne pouvoir à Isabelle ROBERT.

Virginie VIGNON donne pouvoir à Jean-Noël FOURNAT

Mathieu DUMONT donne pouvoir à Pierre-Olivier MACHON

**Secrétaire de séance** : Monsieur Patrice CLAVAISSON

Début de séance à 19h00

### **APPROBATION PV DU 25 MARS 2019**

Madame Le Maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux si des remarques sont à apporter au dernier compte rendu du 25 mars 2019.

Aucune remarque n'étant prononcée, le compte rendu est donc approuvé par l'ensemble des Conseillers municipaux.

### **URBANISME**

#### ➤ **Permis de Construire :**

Guillaume BRENIER et Daphné MESONA 825 C chemin du Pouyet, les Terrasses du Pouyet - Construction d'une maison individuelle.

Timothée YAPOUDJIAN 14 impasse des Iles, Le Pré Vert : Surélévation de la maison d'habitation.

**Pour rappel, TOUT ABRI DE JARDIN DOIT ETRE FAIRE L'OBJET d'une déclaration de travaux si moins de 20 m2, ou d'un permis de construire**

### **DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS BONUS- TRAVAUX EXTENSION MAIRIE**

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales et en particulier le VI de l'article L.5216-5,

**Vu** la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes en date du 7 avril 2016 approuvant le règlement des fonds de concours,

Considérant le projet d'extension de la mairie

Considérant qu'il est financé, qu'il reste à la charge de la commune **117 835 €**

Considérant le plan de financement suivant :

Dépenses d'investissement (HT)		SUBVENTIONS	
<b>284 829,00 €</b>			
<b>TRAVAUX</b>  Rémunération mandataire	272 214,00 €  12 615,00 €	<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL + Complément (en attente)</b>	<b>60 815 €</b>
		<b>ETAT : DETR</b>	<b>50 679 €</b>
		<b>REGION</b>	<b>30 000 €</b>
		<b>+ Complément (en attente)</b>	
		<b>SDED (Sur 22 680 € Menuiserie)</b>	<b>10 500 €</b>
		<b>FONDS DE CONCOURS bonus</b>	<b>15 000 €</b>
		<b>AUTO-FINANCEMENT</b>	<b>117 835,00 €</b>
<b>284 829,00 €</b>		<b>284 829,00 €</b>	

Considérant que l'opération a débuté en 21 septembre 2018 et devrait se terminer courant juillet 2019

A l'issue des débats, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou légalement représentés,

- **DECIDE** de SOLLICITER le fonds de concours BONUS pour un montant de **15 000 €**
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires pour solliciter et percevoir ledit fonds de concours (BONUS).

 **DEMANDE DE DOTATION CANTONALE 2019 AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DROME POUR ISOLATION DES COMBLES DES BATIMENTS COMMUNAUX ET FACADE MAIRIE.**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de prévoir des travaux d'isolation des combles dans les bâtiments communaux pour un estimatif de : **1 920,00 € H.T.**, ainsi que des travaux de façade sur le bâtiment de la mairie pour un montant estimatif de **7 907,40 € H.T.** et de solliciter le département de la Drôme au titre de la DOTATION CANTONALE 2019, sur un montant global H.T. de **9 827,40 €**.

**Ouï** l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et légalement représentés :

- **DECIDE** de procéder aux travaux susvisés.
- **DECIDE** de solliciter le département de la Drôme pour l'obtention de la dotation cantonale 2019
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette demande.



**QUESTIONS DIVERSES**

❖ **Point sur le voyage à PARIS des CMJ : Préparation de la restitution du samedi 15 juin 2019 :**

Les participants du Conseil Municipal Jeune se réuniront en 2 sessions afin de préparer une manifestation prévue le samedi 15 juin 2019 au sein de l'école primaire du village et qui présentera les différents monuments visités au cours de leur escapade parisienne.

❖ **Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'AMRF à NAJAC et de l'AMRD26 à TAULIGNAN :**

Madame le Maire partage avec l'ensemble des conseillers municipaux les thèmes abordés au sein de l'Assemblée Générale de l'AMRF qui s'est tenue cette année à NAJAC dans l'Aveyron, et ceux abordés à TAULIGNAN le 27 avril lors de l'Assemblée Générale de l'AMRD26.

Cette Assemblée Générale nationale organisée sur 3 jours a permis à de nombreux Maires Ruraux de bénéficier d'un temps de formation.

❖ **Cérémonie du 8 mai** : La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 se tiendra devant le monument aux morts à 11 heures.

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera offert par la Mairie au Bar du Dancing de la Jaille.

❖ **Concert Eglise de JAILLANS le 24 mai 2019** : A l'occasion de la sortie du nouvel album « illuminations », les très belles voûtes de notre église accueilleront ce programme musical avec Samuel CATTIAU, contre-ténor, Quentin DUJARDIN, guitare, Matthieu SAGLIO, violoncelle, Léo ULLMANN, violon.

Renseignements / Réservation BILLETTERIE : [www.resonance-music.fr/jaillans](http://www.resonance-music.fr/jaillans)

A l'issue du concert, les musiciens dédicaceront l'album et un verre de l'amitié sera partagé.

❖ **Elections EUROPEENNES du 26 mai 2019** : Ouverture du bureau de vote à 8h00.

Dépouillement à 18h00.

❖ **Stationnement parking école maternelle de l'Ecancière** : Madame le Maire informe l'ensemble des conseillers municipaux que la parcelle de terrain concernée par le stationnement appartient à la commune d'Eymeux.

L'aménagement de ce parking sera étudié au sein de la commission du Syndicat de l'Ecancière animée par les communes limitrophes dont Jaillans.

❖ **Aménagement arrêt bus école primaire** : Le 1er adjoint, Monsieur Jean-Noël FOURNAT expose à l'ensemble des conseillers les impératifs administratifs obligatoires avant tout aménagement de l'arrêt de bus.

En effet, il sera nécessaire de consulter un architecte afin de proposer un dossier détaillé qui permettra d'évaluer l'impact de l'arrêt de bus en termes de sécurité et d'intégration environnementale.

- **Agenda** :

Le 4 Mai 2019 à 10h00 : A partir du Quartier de la « Grainerie », visite des Eaux de Bouvarel en présence de M. Gilles PEYSSON.

Le 8 Mai 2019 : Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 devant le Monument aux Morts.

Le 24 Mai 2019 : Concert au sein de l'Eglise de Jaillans à 20h00. Le tarif d'entrée de la représentation est de 15€ et les conditions de réservations sont décrites dans « LA JAILLE » ou sur le site internet : [www.resonance-music.fr/jaillans](http://www.resonance-music.fr/jaillans)

Le 15 Juin 2019 à 11h00 : Restitution par les Conseillers municipaux juniors de leur voyage à Paris à la découverte des institutions nationales dans l'enceinte de l'école.

Un apéritif suivi d'un repas partagé sera offert par la commune.

21 h 30 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Patrice CLAVAISSON.